



# Presse

## Lu pour vous

### la Nouvelle République

**Lundi 24 juillet 2023**

## **Denis Jacob : « Le policier n'est pas au-dessus de la loi, mais pas en dessous non plus »**

Denis Jacob, secrétaire général du syndicat Alternative police, réagit aux propos d'Emmanuel Macron sur l'incarcération d'un policier de la Brigade anticriminalité (BAC) à Marseille pendant les émeutes.

Lors de son interview du lundi 24 juillet 2023, le président Emmanuel Macron a répondu à la colère des policiers devant le placement en détention provisoire de leur collègue de la BAC de Marseille. Accusé de violences lors des émeutes, l'agent est soutenu par le syndicat de police Alternative police par la voix de son secrétaire général, Denis Jacob.

### **Comment réagissez-vous aux propos d'Emmanuel Macron ?**

« Il ne prend pas position, et c'est un peu normal. On lui a reproché de ne pas respecter l'indépendance de la justice donc il ne rappelle que les fondamentaux, tout en indiquant que les policiers font leur boulot et ont toujours été présents dans ce contexte compliqué. C'est un juste équilibre avec une réponse pour les policiers qui ont le droit à la présomption d'innocence comme tout un chacun et à la justice pour ne froisser personne : il est dans son rôle. »

### **Que reprochez-vous à l'incarcération de votre collègue, à Marseille ?**

« La détention provisoire doit de justifier par un ou plusieurs de sept critères, comme la corruption de témoin ou le contact de collègues. La situation de notre collègue de Marseille ne remplit aucun des critères : alors pourquoi ne pas le mettre sous contrôle judiciaire plutôt qu'en détention ? D'autant plus que le policier se voit traiter différemment d'auteurs avérés de violences pendant les émeutes qui, eux, repartent avec seulement un bracelet électronique ! Allez expliquer ça à un agent qui essaye de faire de son mieux et qui applique la loi dans un contexte difficile de violences urbaines. Nous estimons donc que dans le cadre de l'attente d'un procès, notre collègue n'a pas à être en prison. »

**En quoi est-ce que c'est choquant de mettre un policier, accusé de ne pas avoir suivi la loi justement, en détention provisoire ?**

« Il ne faut pas oublier qu'il est présumé innocent ! Pour l'instant, seul un témoignage atteste de violences. Les images de vidéosurveillance n'ont pas été diffusées alors que nous le demandons : ça permettrait de mettre fin à la polémique. Si c'est avéré que le policier est coupable de violences, il doit être sanctionné. Mais pour le moment, on n'en est pas là. Le procès qui est fait contre lui avant même que l'enquête n'ait pu établir clairement ses responsabilités, ce n'est plus possible. Pour autant, on ne demande pas un régime d'exception : le policier n'est pas au-dessus de la loi, mais pas en dessous non plus. »

**Comprenez-vous que certains soient choqués par les propos Frédéric Veaux, directeur de la police nationale ?**

« Bien évidemment, dans l'absolu on n'a pas à commenter une décision de justice. Mais on est au-delà du commentaire : on est dans un contexte de sortie de violences urbaines, de policiers fatigués qui expriment un mécontentement et qui ont besoin du soutien et de la reconnaissance de l'autorité. Donc je peux comprendre que ça puisse choquer, il n'y a pas de débat, mais pour saisir notre situation, il faut vivre en interne ce que l'on peut vivre. D'ailleurs, les personnes qui critiquent les propos de Frédéric Veaux, ce sont souvent les mêmes qui sont connus comme étant des antiflics. »

**Pourquoi ralentir l'activité policière à Marseille en soutien à leur collègue ?**

« Ce qu'il se passe aujourd'hui, c'est un cumul de ras-le-bol et de manque de soutien : c'est une expression plus globale dans les commissariats. On a parlé de l'action policière comme d'une action violente, raciste, et prétendument systémique, alors que ce sont des actions individuelles qui rejaillissent sur toute une profession. Alors forcément, les collègues disent stop. »